



Département du Val-d'Oise
Arrondissement de Sarcelles
Canton de Montmorency

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire le :

9 juin 2023 à 19h00 en mairie, 1 rue René Cassin à Andilly

ORDRE DU JOUR :

1. Nomination du secrétaire de séance.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 30 mars 2023.
3. Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux.
4. Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire.
5. Délégations attribuées au Maire pour la réalisation des opérations utiles à la gestion financière de la Commune.
6. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Du côté des femmes ».
7. Mise à jour du tableau des emplois suite à avancement de grade.
8. Désignation et modalités d'exercice du référent déontologue des élus.
9. Sortie annuelle des seniors 2023 – participation financière.
10. Convention tripartite entre la commune, la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée et la Compagnie dans tous les sens pour une conférence contée (animation ludobibliothèque).
11. Adhésion au SIGEIF de la commune de Bures-sur-Yvette (91) au titre de la compétence d'autorité organisatrice du service public de distribution de gaz.
12. Tirage au sort du jury d'assise pour l'année 2024.
13. Divers.

En mairie, le 2 juin 2023

Le Maire


Daniel FARGEOT

